



Département de la Drôme
Mairie de Charpey
1, place de la Mairie
Tel : 04 75 59 80 55
mairie-de-charpey@orange.fr
www.charpey.fr

CHARPEY

JANVIER 2015

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUE DE LA MAIN A LA MAIN

EDITO



Je suis pour la liberté d'expression.



Le Conseil Municipal vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mardi – jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00
1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 10h00 à 12h00



DECHETTERIE :

Lieu : Z.A. Gare de Marches
Horaires : lundi, mercredi et
vendredi 13h30-17h30
samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2015

Présents : Mmes AGRAIN, CHABANEL,
DUPLAIN, MARTIN, PALISSE, VERILLAUD,
MM COMTE, DOMINGUEZ, LANDOIS,
LIGNIER, PHILIBERT, PIN.

Mme VEISSEIX donne procuration à M. COMTE.
M. SERRET donne procuration à Mme DUPLAIN;
Excusés : M. TORTEL

Secrétaire de séance : Séverine AGRAIN

ECOLE

Temps d'Activités Périscolaire (T.A.P.) :

Le Conseil a approuvé, à l'unanimité, les modalités d'application des T.A.P. jusqu'au 31 juillet 2015.

12 professionnels interviennent le mardi ou le vendredi pour les activités proposées par les deux communes du RPI, suivant deux statuts différents :

Intervenants extérieurs « salariés-Archer » :

Mmes Gaude (échecs), Trungel (anglais), Riosset (création art), Verdier (zumba) et Metel (peinture dessin) sont sous contrat ARCHER pour un coût horaire (charges comprises) de 35,77 €. Au-delà d'un rayon de 20 kms, les kms supplémentaires seront indemnisés aux intervenants sur la base d'un barème fiscal de 5 CV.

Associations et auto-entrepreneurs :

Conventions avec Brouhaha Fabrik (musique), Garance (sculpture), La muse errante (théâtre), Institut OSA (jardinage), Vincent Gabriel (équitation) et le Golf de St Didier. Coût horaire global fixé à 25 €.

Coordinatrice : sous contrat ARCHER depuis le 16 juin 2014. A compter du 1^{er} janvier, sa durée de travail hebdomadaire est de 10 heures.

FINANCES

Autorisation engagement dépenses investissement avant adoption budget principal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, à liquider et à mandater les dépenses suivantes sur le budget principal 2015. Ces dépenses, reportées sur le budget 2015, avaient été initialement budgétées sur l'année 2014 :

Aménagement Espace Orfeuille : 49 200 €

Logiciel : 6 500 €

Matériel informatique : 3 500 €

Garderie Chapover - subventions 2015

L'association Chapover sollicite une subvention au titre de l'année 2014-2015. Le montant demandé est identique à l'an dernier, à savoir 3 500 € (1 000 € versé par la commune de St Vincent la Commanderie et 2 500 € par la commune de Charpey). Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer la somme de 2 500 € au titre des subventions 2015.

RPI – attribution 2015

Chaque commune gère financièrement ses classes. Les écoles de Charpey accueillent 125 élèves au 1^{er} janvier 2015 sur 5 classes (99 élèves à Charpey et 26 à St Didier).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, l'attribution suivante :

- 5 000 € (125 enfants x 40 €) pour les fournitures scolaires,
- 2 250 € pour les sorties scolaires + le reliquat de 2014 non utilisé à hauteur de 1 225 €,
- 250 € pour le goûter de Noël à prendre dans les commerces locaux,
- 400 feuilles de papier A4 par élèves,
- 1 500 € pour le transport scolaire et entrées pour séances de piscine à Diabolo.

URBANISME

Droit de Prémption Urbain

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles : ZI 195 et ZI 196, chemin des Vernaies (quartier Lobler).

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL PAR L'ASSOCIATION ARCHER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer un contrat pour chaque personne mise à disposition avec ladite association pour l'année 2015. La tarification appliquée à chacun de ces contrats s'établira en fonction de la qualification et de la technicité du personnel sollicité. La mise à disposition interviendra à la demande de la collectivité en fonction des besoins de personne des services.

QUESTIONS DIVERSES

Elections conseillers départementaux

Les élections auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015. La commune de Charpey fait désormais partie du canton de « Vercors-Monts du matin ». Elle ne fait plus partie du canton de Bourg-de-Péage.

Listes des communes du nouveau canton :

Barbières, La Baume-d'Hostun, Beauregard-Baret, Bésayes, Bouvante, Le Chaffal, La Chapelle-en-Vercors, Charpey, Chatuzange-le-Goubet, Échevis, Eymeux, Hostun, Jaillans, Léoncel, Marches, La Motte-Fanjas, Oriol-en-Royans, Rochechinard, Rochefort-Samson, Saint-Agnan-en-Vercors, Saint-Jean-en-Royans, Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Laurent-en-Royans, Saint-Martin-en-Vercors, Saint-Martin-le-Colonel, Saint-Nazaire-en-Royans, Saint-Thomas-en-Royans, Saint-Vincent-la-Commanderie, Sainte-Eulalie-en-Royans, Vassieux-en-Vercors

Assainissement collectif au quartier l'Endos du Château

Valence Agglo propose une réunion d'information le mercredi 4 février à 18h30 afin de présenter le coût financier de l'opération et le calendrier des réalisations.

Commission culture et lien social

La commission organisera une après-midi crêpes, le dimanche 22 février 2015. Un groupe de musique sera présent à cette occasion.

INFORMATIONS DIVERSES



BIBLIOTHEQUE

Ouverture les mercredis et vendredis de 16h00 à 18h00.



L'AMICALE DES ECOLES organise son **loto** annuel le **dimanche 1^{er} février 2015**. Toutes les dotations sont encore les bienvenues. Nous faisons donc appel à votre générosité pour vos contributions (personnelles ou par le biais de votre entreprise).



Nous remercions les bénévoles, les mairies de Charpey, Saint-Vincent, le Fournil du Père Jules ainsi que le père Noël pour le goûter de Noël.
Pour nous contacter : amicaledesecoles@gmail.com ou 06.25.75.22.60 (Marie FAGE - Présidente amicale)



CAP' SUR TES VACANCES

secteur de Bourg-de-Péage
Inscriptions : à partir lundi 26 janvier pour le programme de loisirs «Vacances d'hiver » qui auront lieu du 09 au 21 février.

Programme complet et dossier d'inscription disponibles sur www.valenceromansagglo.fr ou au 04 75 72 81 81

MESSES DE FEVRIER POUR LA PAROISSE ST PIERRE DES MONTS DU MATIN



dimanche 1 ^{er} février :	09h45 Rochefort Samson	10h00 St Didier
dimanche 8 février :	09h45 Marches	10h00 La Baume d'Hostun
dimanche 15 février :	09h45 Jaillans	10h00 St Vincent
mercredi 18 février :	19h00 Chatuzange	
dimanche 22 février :	09h45 Chatuzange	10h00 Alixan

PAROISSE ST PIERRE DES MONTS DU MATIN- CELLULE SOLIDARITE

Une cellule **solidarité s'est constituée regroupant des membres de chacune des 4 communautés**. Il peut s'agir de réponse à des besoins matériels, de transport, de port de communion, d'écoute et de rencontre...

Les **demandes confidentielles** peuvent être déposées dans la boîte « solidarité » aux heures d'ouverture de la permanence à Chatuzange ou dans la boîte aux lettres des référents.

Pour la Communauté de la Barberolle (Charpey, St Didier, St Vincent, Barbières), la référente est Mme Colette MORIN - 04 75 47 02 91.

VALENCE ROMANS DEPERDITIONS THERMIQUES

SUD RHÔNE-ALPES

Valence Romans a fait évaluer les déperditions thermiques des bâtiments de son territoire au cours de l'hiver. L'objectif est d'évaluer les déperditions par rayonnement des toitures et ainsi apprécier leur état d'isolation. Les résultats seront présentés au public courant 2015. Chaque habitant concerné pourra alors s'informer sur l'état de son toit et décider d'engager des travaux d'isolation si nécessaire. Toutes ces informations seront disponibles via l'Espace Info Energie qui apportera des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les économies d'énergie liées au bâtiment.

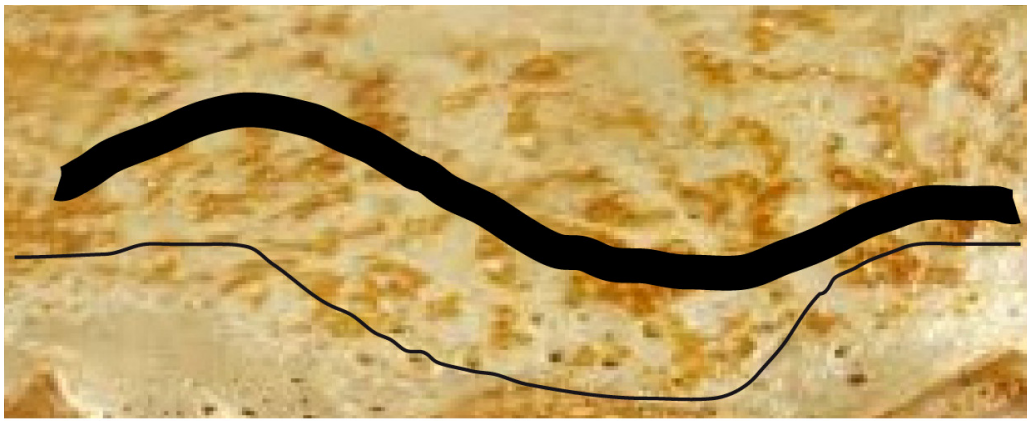
VALENCE ROMANS ASSISTANCE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

SUD RHÔNE-ALPES

Valence Romans propose un service gratuit, neutre et personnalisé d'assistance architecturale et paysagère. De nouvelles permanences sont programmées pour les habitants des secteurs de Bourg de Péage et de Romans, de janvier à mars 2015.

Adresse : Le Barrage – 70, rue André-Marie Ampère à Chatuzange-le-Goubet.

Sur rendez-vous au 04 75 72 77 88.



CRÊPES

ET P'TIT BAZAR !



CHARPEY

Dimanche 22 Février

de 15h à 18h

à la buvette (terrain de boules extérieur)
en cas de pluie bar de l'Espace d'Orfeuille



Au coeur du village
balade musicale
avec la fanfare de rue «le P'tit Bazar»
Dégustation de crêpes
concours de crêpes sautées - buvette - brasero
moment de rencontres et d'échanges
pour faire vivre notre village

